



Objet: Travaillons au monde de demain

Madame/Monsieur,

La crise sanitaire que nous traversons collectivement nous impose de réinterroger nos pratiques, nos habitudes, nos manières de travailler, de consommer, de nous déplacer. Dans le cadre de cette reprise de nos activités, nous devons intégrer les enjeux climatiques afin de maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 1,5° C, et ainsi éviter de plus grandes menaces que celles que nous venons de traverser.

Tous les acteurs sont concernés et chacun porte une responsabilité particulière. Les Etats bien entendu, mais également les entreprises, dans la mesure où, depuis la loi Pacte, l'article 1833 du code civil précise que l'entreprise « *est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité* ».

Nous, salariés, parties constituantes de l'entreprise, souhaitons nous engager afin de réduire significativement l'empreinte carbone de notre [entreprise - groupe - établissement] et son recours aux ressources naturelles. Nous croyons à la vertu d'un dialogue sur la question de l'impact de notre activité. Il s'agit d'une attente forte des salariés. C'est également pour vous, grâce à notre connaissance fine des réalités de l'entreprise, l'opportunité de pouvoir mieux identifier et prévenir certains risques.

Parce qu'il n'y a ni emplois ni activité sur une planète morte, nous sommes convaincus de notre intérêt collectif à passer à l'action sans attendre sur ces sujets.

Nous, représentants CFDT, vous proposons d'engager dans les meilleurs délais un dialogue constructif au sujet de l'impact de l'activité de notre entreprise.

Parce que cette préoccupation est partagée par le plus grand nombre des salariés, nous les tiendrons informés de la manière dont nous nous saisirons, ensemble, de ces questions.

Dans l'attente de votre réponse,

Cordiales salutations

La section CFDT